

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7303573801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7303573801>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 septembre 2022** sur **Actu.fr - Orne Combattante**
Pour le département : **61 - ORNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aline LEMARECHAL, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée 'OFFICE NOTARIAL VIROIS' titulaire d'un office notarial dont le siège est à VIRE NORMANDIE (Calvados), 43, rue de Caen - Commune déléguée de Vire, le VINGT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCI SO.LI.NI & FILS.

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : CENT EUROS (100,00 €).

Siège Social : TINCHEBRAY BOCAGE, 4 place Maurice Rebours FRENES.

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports : Monsieur Nicolas SOREL, demeurant à TINCHEBRAY BOCAGE (Orne), 4 Place Maurice Rebours - FRENES, a fait apport à la société de la somme de CINQUANTE EUROS (50,00 €)

Madame Lisa VAZEUX, demeurant à TINCHEBRAY BOCAGE (Orne), 4 Place Maurice Rebours - FRENES, a fait apport à la société de la somme de CINQUANTE EUROS (50,00 €)

Gérance : Monsieur Nicolas SOREL, demeurant à TINCHEBRAY BOCAGE (Orne), 4 Place Maurice Rebours - FRENES

Madame Lisa VAZEUX, demeurant à TINCHEBRAY BOCAGE (Orne), 4 Place Maurice Rebours - FRENES.

Immatriculation :

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ALENCON.

Cession de parts sociales - agrément :

Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Aline LEMARECHAL.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

